

## ZOOM TEN sur la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup !

La Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup (CCGPSL) de 48 034 habitants, dans le département de l'Hérault, fait partie des 26 lauréats de l'initiative « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN) 2019 en Occitanie. Le territoire s'est engagé à mettre en œuvre les trois actions suivantes d'ici fin 2022 :

- Préservation, restauration et gestion des zones humides
- Amélioration des connaissances et sensibilisation
- Inventaire, protection et préservation des Chiroptères

C'est l'aboutissement de leurs premières actions que nous souhaitons aujourd'hui valoriser !



Quelques semaines après avoir reçu la labellisation TEN, la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup a décidé de candidater à l'appel à initiatives « Expérimentation de Paiements pour Services Environnementaux » (PSE) lancé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Ce dispositif a pour objectif de donner aux lauréats les outils et les moyens financiers permettant d'engager, avec le monde agricole, des opérations territorialisées de préservation et de reconquête de la biodiversité, et de la qualité de la ressource en eau.

La CCGPSL a valorisé dans sa candidature sa récente labellisation TEN reconnaissant la politique volontariste mise en œuvre en matière de préservation de la biodiversité basée sur le déploiement de nombreux axes d'intervention opérationnels, dont ceux de la préservation des zones humides, de la protection des chiroptères ou encore de la sensibilisation et l'amélioration des connaissances.

Cette reconnaissance croisée, TEN et PSE, permettra de capitaliser sur le travail engagé depuis près de 10 ans, notamment avec le monde agricole, et de continuer à développer des initiatives opérationnelles. C'est le cas avec l'opération « un abri pour les chauves-souris » dans le cadre du troisième engagement TEN « Inventaire, protection et préservation des Chiroptères ». Cette opération permet de sensibiliser les vignerons à la préservation de ces mammifères, jouant un rôle d'auxiliaires de culture, et d'engager des échanges constructifs qui, pour certains, ont abouti à des actions concrètes comme l'engagement dans le dispositif « refuge pour les chauve-souris » ou l'intégration

d'espaces dédiés aux Chiroptères dans des projets de construction ou de réhabilitation de bâti.



D'autres opérations ont pu être conduites, toujours en croisant plusieurs enjeux, comme un projet de restauration de haie champêtre. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du programme « Hérault'haies » (coordonné par l'association Paysarbre et le Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM) Occitanie), a été mené en parallèle d'un chantier de restauration de zone humide et a été mis en œuvre en partenariat avec le centres de formation d'apprentis Agropolis de Montpellier lors d'une journée de sensibilisation des étudiants aux enjeux de la biodiversité.



**Le collectif régional TEN Occitanie et l'ARB Occitanie saluent aujourd'hui l'avancement de ce Territoire Engagé pour la Nature et l'encouragent dans sa démarche de progrès initiée en faveur de la biodiversité !**